

1
(N^o 333.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Henri-Joseph Communaut.

MESSIEURS,

Par pétition, adressée à la Chambre des Représentants, le 18 octobre 1837, le sieur Henri-Joseph Communaut, directeur de messageries à Bruxelles, né à Montreuil (France), le 29 fructidor an XIII, demande la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis 1828; il a contracté mariage en France; il a trois enfants, dont deux sont nés en Belgique.

Le pétitionnaire a tenu, en France comme en Belgique, une conduite à l'abri de tout reproche.

Les autorités estiment qu'il n'est pas indigne d'obtenir la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS, AÎNÉ.
